

Format de préparation pour la planification d'actions

Intercontinentales et continentales du programme 2027-2031

1. Introduction

Comme vous le savez et comme cela est repris parmi les éléments synthétisés d'analyse du contexte politique, social et de la coopération internationale, la construction de notre prochain programme 2027-2031 se fait dans un contexte compliqué et peu favorable aux mouvements sociaux et syndicaux.

Face à cette adversité, il est important de nous renforcer, de nous unir. La construction de ce nouveau programme sera aussi l'occasion de renforcer la qualité, l'impact, la visibilité de nos actions, tout en profitant au mieux de la force de notre approche multi-acteurs. Une manière stratégique de procéder est de prioriser quelques thèmes communs aux niveaux intercontinental et continental, ce qui permettra :

- l'obtention d'impacts à moyen et long terme, notamment aux niveaux politiques intercontinental, continental et national.
- l'appropriation par tous les acteurs, surtout lorsqu'ils se trouvent dans des continents et pays différents.
- un apprentissage mieux ciblé sur les thématiques/secteurs
- une meilleure visibilité et une structuration de la communication concernant les actions menées en réseaux d'acteurs (Plateforme de coordination Travail Dément, INSP!R, réseaux syndicaux et mutuellistes nationaux et internationaux, ...), et individuellement par chaque organisation partenaire.
- une promotion plus aisée de nos stratégies envers les bailleurs potentiels, autres que la DGD.
- l'identification d'études justifiant les actions politiques et de services du programme
- le renforcement de l'expertise des acteurs des 5 régions en matière thématique et sectorielle, et dans les méthodes d'accompagnement et de facilitation.

Pour l'identification de ces thèmes communs, nous avons choisi une modalité participative impliquant tous les pays et partenaires à s'exprimer et à expliquer leurs choix, afin de d'alimenter les priorités qui seront décidées pour le travail intercontinental, continental, et qui toucheront également le travail en réseau(x) au niveau national. Aujourd'hui, nous vous expliquons comment nous allons procéder.

2. Antécédents et préalables

En tant que membres de réseaux INSP!R, syndicaux et mutuellistes, organisations régionales et/ou stratégiques, vous êtes invité-es en vous appuyant **sur vos expériences du programme actuel** et sur **votre connaissance des contextes mondial et continental** à formuler des propositions de domaines de travail spécifiques sur lesquels nous devons agir ensemble au niveau intercontinental (Asie, Afrique, Amérique Latine et Caraïbes, Belgique) et continental en 2027-2031.

Vos propositions seront ensuite synthétisées et regroupées en quelques priorités qui seront ensuite présentées lors d'un atelier commun. L'idée étant de **choisir 2 secteurs/thèmes porteurs intercontinentaux** lors de l'atelier intercontinental de planification 2027-2031 qui se tiendra online les 1-2-3 juillet 2025 (une invitation à cet atelier vous sera adressée dans les prochains jours). **Les 2 ou 3 thèmes continentaux** seront quant à eux approfondis lors des ateliers continentaux qui se tiendront en septembre et octobre 2025.

Dans le cadre de cette préparation, plusieurs informations sont à prendre en compte :

- a. Mettre des lunettes internationales
 - Sur la base de votre connaissance de vos réalités nationales, il s'agit d'identifier des secteurs/thèmes d'intérêt intercontinentaux et continentaux, qui guideront les actions

politiques et d'apprentissages intercontinentales et continentales. Il ne s'agit pas de mettre en avant des propositions d'une organisation individuelle pour ses propres activités dans son pays spécifique.

- b. Ce n'est pas un travail individuel
- Il s'agit d'un travail de réflexion à mener ensemble, càd par tous les partenaires nationaux (INSPIR national, intersyndicale, autres) d'un même pays qui se réunissent pour réfléchir et faire ensemble 3 propositions intercontinentales et 3 propositions continentales.
 - Pour les organisations régionales ou continentales : régionales de la CSI, JOCA, RIPESS, Marche Mondiale des Femmes, ... : elles se réunissent par continent pour faire ensemble 3 propositions intercontinentales et continentales.
 - Certaines organisations « seules » dans un pays rempliront individuellement leurs propositions.
- c. Accompagnement de WSM/ACV-CSCi/LCM-ANMC/BIS-MSI
- Ce travail de réflexion devrait se faire lors d'une réunion des partenaires nationaux dans votre pays. Ou via une réunion online dans le cas des organisations régionales.
 - Selon les cas et selon les visites éventuelles prévues, la réunion de réflexion peut être facilitée par des personnes chargées de suivi des programmes pour WSM/ACV-CSCi/LCM-ANMC/BIS-MSI. Dans d'autres cas, l'accompagnement se fera online.
- d. Choisir ensemble des thèmes communs signifie...
- Qu'au préalable de l'atelier intercontinental de début juillet une majorité de partenaires sont d'accord pour travailler **ensemble** sur ce ou ces secteurs/thèmes (au minimum 1 des 2) en matière politique, d'apprentissage. Cependant, les partenaires nationaux ne seront **PAS** obligés de mener des actions **UNIQUEMENT** dans ces 2 secteurs intercontinentaux et 3 secteurs continentaux. Chaque partenaire individuel aura la flexibilité de choisir de mener en plus par ex. d'autres actions politiques, apprentissages et services de son côté.
 - Pour les services également : afin d'assurer plus d'impacts, les partenaires nationaux seront encouragés à proposer -au moins en partie- des services alignés sur les secteurs/thèmes communs inter/continentaux. Cependant, ici aussi, les partenaires nationaux ne devront pas mener des actions QUE dans ces secteurs/thèmes intercontinentaux choisis. Comme pour le programme 2022-2026, certaines règles de choix de services seront cependant applicables et expliquées opportunément.
- e. De l'eau dans son vin
- Sur la base de vos propositions, il est fort probable que nous devrions les synthétiser et/ou les adapter pour assurer un dénominateur commun aux différents continents, et pour pouvoir vous présenter une liste des propositions réaliste à discuter et décider lors des ateliers. Nous demandons votre compréhension de ce type de situation, qui revient à identifier des axes d'action pour plus de 160 organisations. Toutes les propositions communiquées resteront disponibles pour toutes et tous via un lien Google.
 - Si, lors de la sélection des secteurs/thèmes intercontinentaux, la ou les propositions de votre pays ne sont éventuellement pas reprises, c'est probablement qu'elles ne sont pas vues comme prioritaires par les autres pays et continents. Dans ce cas, votre proposition pourra ensuite être utilement débattue au niveau de votre continent, notamment lors des ateliers de planification continentaux 2027-2031 de septembre-octobre 2025.
- f. Comment ? Pour quand ?
- Vos propositions devront être dûment remplies dans les tableaux repris plus bas.
 - Le présent document devra être renvoyé au plus tard pour le **vendredi 30 mai 2025** à l'équipe de WSM/ACV-CSCi/MC-CM/BIS-MIS en charge du suivi de votre continent/pays, aux emails suivants : Fabien Habimana (fabien.habimana@wsm.be), Valère Pihoun-Koffi (Valere.Koffi@wsm.be), Amélie Chevalier (amelie.chevalier@acv-csc.be), Valérie Van Belle (valerie.vanbelle@mc.be) et Katy Fall (katy.fall@cqslb.be).

3. La construction des secteurs/thèmes

Quels défis prioritaires en matière de travail décent et de droits à la protection sociale aux niveaux intercontinentaux et continentaux- devraient être abordés par le programme 2027-2031 en synergie d'acteurs ?

Ces défis sont identifiés à deux niveaux :

- 1) Les défis qui se posent **à l'échelle mondiale ou intercontinentale** et qui nécessitent donc une coopération et des approches de la part des mouvements sociaux de 5 régions (Afrique centrale & Afrique de l'Ouest & Amérique latine et Caraïbes & Asie & Belgique/Europe). **3 propositions de secteurs/thèmes intercontinentaux prioritaires vous sont demandés.**
- 2) Les défis qui se situent plutôt au niveau **de votre propre continent** et qui nécessitent donc une coopération et des approches de la part des mouvements sociaux au niveau continental (Afrique centrale / Afrique de l'Ouest / Amérique latine et Caraïbes / Asie / Belgique-Europe). **3 propositions de secteurs/thèmes continentaux prioritaires vous sont demandés.**

(Même si la planification nationale sera spécifiquement traitée entre septembre/octobre 2025 et février 2026, il est évident qu'un thème intercontinental/continental aura des répercussions aussi au niveau du travail en synergie au niveau national (intersyndical, réseaux/campagnes, INSP!R).

Comment se construisent les secteurs/thèmes intercontinentaux/continentaux à identifier ?

Chaque secteur/thème intercontinental ou continental est formulé en combinant les éléments ci-après, afin d'assurer un degré suffisant de concrétisation. Pour l'identification et la rédaction, nous demandons de choisir :

D'ABORD ET OBLIGATOIREMENT UN SECTEUR : Exemples : alimentation, mines, textile, soins, construction, agriculture, commerce urbain, travail de plateforme, transport ...

ENSUITE, pour préciser, concrétiser la priorité,

- **UN THEME:** Exemples : les droits dans les chaînes internationales, l'accès à la santé, la formalisation, la transition juste, le premier emploi, l'accès à l'emploi décent (par l'ecosol ou la formation professionnelle par exemple), la protection sociale adaptative...
- **UN PUBLIC-CIBLE:** Exemples : jeunes, femmes, migrants, travailleurs informels/précaires/marginalisés, personnes âgées, ...

Ne pas oublier qu'aujourd'hui, le thème de l'environnement et de sa préservation, la durabilité, sont des thèmes transversaux importants à prendre en compte, tout comme le genre. Le thème de la gouvernance inclusive (en réponse au rétrécissement de l'espace civique) confirmée dans l'évaluation à mi-parcours du programme 2022-26, pourrait aussi faire partie des priorités. Vos choix et la formulation de vos propositions de secteurs et/ou d'activités devraient donc en tenir compte.

Pour les acteurs syndicaux, il est évident que thèmes et priorités identifiées par les Congrès des organisations régionales de la CSI (CSI Afrique, CSA, ITUC AP) constituent des points de repère importants à prendre en compte au niveau des propositions de secteurs/thèmes continentaux prioritaires (voir synthèse en annexe)

Un thème (quel qu'il soit) doit pouvoir se décliner

- en actions politiques et apprentissages, et de communication au niveau intercontinental
- en actions politiques et apprentissages, et de communication au niveau continental
- en actions politiques, apprentissages et en services, et de communication au niveau national

Des actions typiquement destinées à renforcer ou structurer les organisations, ne sont pas des thèmes à inclure dans la formulation de secteurs/thèmes intercontinentaux/ continentaux communs: « la formation syndicale », « organiser » des travailleurs, former des agents multiplicateurs, faire un congrès, mettre en place des médecins conseils, renforcer des mutuelles, ... ne sont pas

demandés dans le cadre de cette formulation. Cependant, une fois le secteur/thème/public-objet intercontinental choisi, une diversité de stratégies/actions seront possibles et encouragées ; elles seront identifiées au niveau continental, en septembre-octobre 2025.

À titre d'exemple : « Les droits dans les chaînes d'approvisionnement alimentaires durables », peut se décliner :

En actions intercontinentales et continentales :

- en une campagne intercontinentale et sa communication en faveur des droits de ces travailleurs/euses
- en études intercontinentales sur leur accès à sécurité sociale et sur la sous-traitance de ce secteur, orientant la campagne intercontinentale
- en un système de monitoring donnant lieu à une publication annuelle de référence sur...
- en apprentissage continental thématique sur les chaînes alimentaires et sur leur durabilité, le respect de l'environnement et des normes de protection sanitaires des travailleurs/euses
- en actions politiques envers des instances continentales en charge de ...
- ...

En actions nationales :

- en actions politiques en Belgique auprès des instances Européennes/belges (pour une loi HRDD par exemple)
- en formations de secteurs syndicaux en Belgique
- en actions politiques et en dialogue social pour ce secteur dans chaque pays
- en promotion de l'accès à la sécurité sociale et à la santé de travailleurs informels en situation de sous-traitance de ce secteur
- en conseil légal
- en formation professionnelle
- en conseil et création de coopératives de jeunes pour qu'ils s'insèrent dans ce secteur dans de meilleures conditions.
- des séminaires nationaux permettront de réfléchir aux pratiques de production durables et respectueuses de l'environnement dans le secteur alimentaire.
- ...

D'autres exemples peuvent être ceux-ci :

- Les droits sociaux des travailleurs/euses migrant-es dans les secteurs de la construction et minier
- La création d'emplois formels associatifs autogérés agricoles, surtout pour les jeunes.
- La protection sociale et la santé pour les travailleurs/euses du secteur du soin.
- L'accès aux droits sociaux du secteur du commerce urbain informel, surtout les femmes

Ces exemples montrent qu'un **secteur/thème**, s'il est bien choisi, peut embarquer une diversité d'acteurs sociaux et syndicaux, dans différents domaines et différents lieux, **chacun avec ses spécificités et forces, dans une véritable synergie qui renforcera l'impact, l'apprentissage, la visibilité.**

Donc, au niveau intercontinental : 3 propositions de secteurs/thèmes,

le 1^{er} cité étant le plus prioritaire.

(à envoyer pour le 30 mai 2025)

NIVEAU INTERCONTINENTAL – 5 RÉGIONS
<p>Pays : République de Guinée</p> <p>Organisations : PPSOGUI</p>
<p>Tenant compte des évolutions du contexte, de nos forces et faiblesses en tant qu'acteurs structurés en réseaux, sur quels 3 secteurs/thèmes prioritaires (= quoi ?) et avec quelles stratégies (= comment, activités ?) liées au Travail Décent et aux droits à la Protection Sociale, devrions-nous travailler ensemble (5 régions) en 2027-2031 ?</p>
<p>Proposition de secteur/thème intercontinental prioritaire 1 : Promouvoir la protection sociale pour tous</p>
<p>Expliquez</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourquoi estimez-vous que ce secteur/thème est prioritaire et nécessite d'être travaillé au niveau continental (5 régions y compris Belgique) : Les raisons du choix de ce thème : ➤ La protection sociale est le chemin incontournable pour la réduction des inégalités économiques et sociales ; ➤ Le financement de la protection sociale est une problématique criarde ; ➤ Plus de la moitié de la population travaille dans le secteur informel sans couverture sociale dans les Etats du Sud ; ➤ Les politiques publiques sont en deçà des attentes des populations concernées ; ➤ Les budgets alloués à la protection sociale sont nettement insuffisants pour couvrir les besoins essentiels de la plupart des pays en développement ; ➤ Insuffisance de l'extension de la CSU à travers les mutuelles de santé aux populations du secteur formel et informel ; ➤ Les structures techniques dédiées à la protection sociale sont souvent sous équipées et accusent un déficit considérable en ressources humaines qualifiées. ➤ Quels types d'actions devraient être menés par l'ensemble des organisations en synergie pour atteindre le changement souhaité ? Pour chaque type d'actions, merci de décrire comment proposez-vous de les mener pour assurer plus d'impact ? <p>Les actions à mener :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Plaidoyers et lobbyings pour la ratification de la C102, C118, et leur prise en compte dans les législations nationales ; ➤ Identifier des niches de financement pour la couverture sociale ; ➤ Formalisation de l'économie informelle ; ➤ Promouvoir l'extension de la couverture santé universelle par la mise en place et renforcement des mutuelles de santé ; ➤ Accès aux soins de santé : Campagnes et communications intercontinentales en faveur de l'extension de la protection sociale (couverture sanitaire universelle) ; ➤ La prévention contre les maladies : La formation des acteurs sur les modules de prévention contre les maladies au niveau intercontinental, la production des supports de sensibilisation et vulgarisation ; ➤ Plaidoyers et lobbyings en synergie et en réseau au niveau intercontinental pour amener les Etats à utiliser les instruments juridiques en faveur de la protection sociale.
<p>Proposition de secteur/thème intercontinental 2 : Emploabilité des jeunes</p>
<p>Expliquez</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pourquoi estimez-vous que ce secteur/thème est prioritaire et nécessite d'être travaillé au niveau continental (5 régions y compris Belgique) :

Les raisons du choix de ce thème :

- Inadaptation des politiques publiques ;
 - Insuffisance des infrastructures pour absorber les jeunes en situation d'emploi ;
 - Inadéquation entre les politiques de formation et l'emploi ;
 - Insuffisance d'initiatives de création d'entreprises porteuses d'emploi en faveur des jeunes ;
 - La fuite des ressources humaines qualifiées vers d'autres pays plus attractifs en matière d'emploi jeunes ;
 - Discrimination en matière d'emploi et de profession.
- **Quels types d'actions devraient être menés par l'ensemble des organisations pour atteindre le changement souhaité ? Pour chaque type d'actions, merci de décrire comment proposez-vous de les mener pour assurer plus d'impact ?**

Les Actions à mener :

- Plaidoyer et lobbying pour la ratification de la Convention C.168 de l'OIT sur la promotion de l'emploi et la protection contre le chômage par les tous pays membres de l'OIT pour les pays ne l'ayant pas fait ;
- Dialogue social inclusif et participatif avec les associations des jeunes et des femmes pour l'identification des métiers porteurs d'emploi productifs ;
- Synergie d'action à l'intercontinental entre les acteurs clés concernés par l'employabilité des jeunes ;
- Formation sur l'employabilité des jeunes (montage et gestion des projets, etc.) ;
- Elaboration des programmes de formation professionnelle sur les filières de métiers d'avenir.

Proposition de secteur/thème intercontinental 3 :

...

Expliquez

- Pourquoi estimez-vous que ce secteur/thème est prioritaire et nécessite d'être travaillé au niveau intercontinental (5 régions y compris Belgique) ?
- Quels types d'actions devraient être menés par l'ensemble des organisations en synergie pour atteindre le changement souhaité ? Pour chaque type d'actions, merci de décrire comment proposez-vous de les mener pour assurer plus d'impact ?

Au niveau continental : idem. 3 propositions de secteurs/thèmes,

le 1^{er} cité étant le plus prioritaire.

(à envoyer pour le 30 mai 2025)

NIVEAU CONTINENTAL

Pays : République de Guinée

Organisations : PPSOGUI

Tenant compte des évolutions du contexte, de nos forces et faiblesses en tant qu'acteurs structurés en réseaux, sur quels 3 secteurs/thèmes **prioritaires (= quoi ?)** et avec quelles **stratégies (= comment, activités ?)** liées au Travail Décent et aux droits à la Protection Sociale, devrions-nous travailler **ensemble dans le continent** en 2027-2031 ?

Proposition de secteur/thème continental prioritaire 1 :

Protection de l'environnement

Expliquez

- **Pourquoi estimez-vous que ce secteur/thème est prioritaire et nécessite d'être travaillé au niveau continental (5 régions y compris Belgique) ?**

Les raisons du choix de ce thème :

Le réchauffement climatique, l'émission des gaz à effet de serre, les feux de brousse, la production du charbon de ménage, la déforestation, la pollution de l'environnement, la raréfaction des ressources naturelles, la destruction de la faune et de la flore, l'immigration, l'exode rural, l'orpaillage, la création des industries chimiques et d'automobiles, les entreprises minières dans nos Etats, etc. constituent aujourd'hui un danger pour la santé publique et une catastrophe humanitaire d'où la nécessité de travailler sur cette thématique pour la préservation et la réduction des actions de dégradation de l'environnement.

- **Quels types d'actions devraient être menés par l'ensemble des organisations pour atteindre le changement souhaité ? Pour chaque type d'actions, merci de décrire comment proposez-vous de les mener pour assurer plus d'impact ?**

- Faire des plaidoyers au niveau continental pour le respect des normes environnementales ;
- Mener les actions de synergies au niveau continental pour amener les Etats à utiliser les instruments juridiques en faveur de la préservation et la protection de l'environnement ;
- La communication pour le changement de comportement
- Information, éducation, communication et participation ;
- Participation des organisations partenaires aux conférences internationales sur le climat, etc.

Proposition de secteur/thème continental 2 :

Justice sociale, égalité et libertés syndicales

Expliquez

- **Pourquoi estimez-vous que ce secteur/thème est prioritaire et nécessite d'être travaillé au niveau continental (5 régions y compris Belgique) ?**

Les raisons du choix de ce thème :

- La violence et le harcèlement dans le monde du travail et syndical sont récurrents dans plusieurs pays ;
- Les principes et valeurs sociales sont fréquemment violés ;
- Les personnes vivant avec un handicap ou à mobilité réduite sont confrontées à des discriminations et d'obstacles en matière d'accès au travail décent ;
- Les Conventions C87 et C98 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) sont fréquemment violées.

- **Quels types d'actions devraient être menés par l'ensemble des organisations pour atteindre le changement souhaité ? Pour chaque type d'actions, merci de décrire comment proposez-vous de les mener pour assurer plus d'impact ?**

Les Actions à mener :

- Mener des plaidoyers en faveur de la promotion de la sécurité sociale ;
- Renforcer les capacités et l'employabilité des jeunes afin de leur offrir de meilleures opportunités de travail ;
- Lutter contre les entraves à l'exercice de la liberté de la presse ;
- Mener un plaidoyer pour le respect du droit de manifestation et de cortège ;
- Mettre en place des structures de concertation sur les questions de santé sécurité en milieu de travail ;
- Une action syndicale à travers des plaidoyers, campagnes de sensibilisation et des déclarations pour lever les obstacles et en finir avec la discrimination des personnes vivant avec handicap et pour leur permettre de travailler de façon aussi productive que les autres travailleurs.

Proposition de secteur/thème continental 3 :

Travail décent et droits des personnes migrantes

Expliquez

- **Pourquoi estimez-vous que ce secteur/thème est prioritaire et nécessite d'être travaillé au niveau continental (5 régions y compris Belgique) ?**

Les raisons du choix de ce thème :

- L'augmentation de la pauvreté ;
- La confiscation des libertés publiques ;
- La répression des voix dissonantes ;
- La faiblesse des politiques publiques en matière de formation de l'emploi ;
- L'augmentation du chômage endémique des jeunes ;
- Le mirage économique du nord ;
- Les crises politiques internes des Etats ;
- Pas de contrat social qui vise à réadapter la relation entre l'État et les citoyens ;
- La persistance des inégalités qui ne concernent pas uniquement les pays à faible revenu ;
- L'absence de protection juridique, des actes de répression et des détentions arbitraires, voire des assassinats de représentants syndicaux.
- **Quels types d'actions devraient être menés par l'ensemble des organisations pour atteindre le changement souhaité ? Pour chaque type d'actions, merci de décrire comment proposez-vous de les mener pour assurer plus d'impact ?**

Les actions à mener :

- Amélioration et/ou élaboration des politiques publiques adaptées aux réalités et aux besoins des populations en associant les organisations syndicales, les OSC et les employeurs dans la formulation, la mise en œuvre, l'évaluation et le suivi des programmes et projets au niveau sectoriel et national ;
- La coopération inter Etat en matière de migration irrégulière pour juguler les trafics des êtres humains ;
- Initier des projets porteurs de croissance en faveur des jeunes scolarisés et non scolarisés afin de limiter l'exode rural et/ou la migration ;
- Renforcement des capacités en leadership des femmes dans le mouvement syndical et sur le lieu du travail ;
- Actions de lobby et des campagnes de sensibilisation pour éliminer la violence et le harcèlement en milieu de travail en ratifiant la C190 par tous pays membres de l'OIT.

**Apprentissages liés au programme 2022-2026, utiles pour
le prochain programme 2027-2031
(à envoyer pour le 30 mai 2025)**

APPRENTISSAGE DU PROGRAMME ACTUEL & CONTEXTE
<p>Sur la base du contexte national et international que vos connaissez, et sur la base du programme actuel 2022-2026, quelles actions devrions-nous</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ faire plus ➤ faire moins ➤ continuer à faire ➤ arrêter de faire ➤ commencer à faire <p>...dans le prochain programme 2027-2031 ?</p> <p>Pour chacun des éléments (faire plus, faire moins...), indiquez maximum 3 actions</p>
<p>Faire plus en 2027-2031 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Formation spécialisée des leaders syndicaux et des acteurs de la protection sociale sur les thématiques transversales et prioritaires en présentiel ; 2. Atelier de formation avec les cadres gouvernementaux en présentiel ; 3. Campagne de sensibilisation sur les violences basées sur le genre, la Convention collective des Mines, le respect du code de l'environnement, le code minier et les accords internationaux signés par la Guinée.
<p>Faire moins en 2027-2031 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Webinaires (réunions en ligne) ; 2. Formation des mutualistes sur la gestion des mutuelles de santé ; 3. Accompagnement dans l'organisation des instances des mutuelles (AGO1/AGB2).
<p>Continuer à faire en 2027-2031 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Assistance juridique aux travailleurs et élaboration d'un document de positionnement sur le Genre, l'environnement et la migration ; 2. Action politique Plaidoyer ; 3. Accompagnement, encadrement, consolidation des mutuelles existantes et mise en place de nouvelles mutuelles de santé.
<p>Arrêter de faire en 2027-2031 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. 2. 3.
<p>Commencer à faire en 2027-2031 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Assistance matérielle des travailleurs de l'économie sociale et solidaire ; 2. Des voyages d'échanges au niveau intercontinental et Continental ; 3. Créer des fonds d'appui pour l'insertion des enfants déshérités.

¹ Assemblée générale ordinaire

² Assemblée générale de bilan